

Image not found or type unknown



demande d'une nationalité

Par **bobe**, le **18/04/2013** à **22:16**

bonjour

j'ai mes grand parent qui ont un acte de mariage en france a paris qui sont mort maintenant je vue savoir es-que j'ai le droit de prendre la nationalité française ou d'une carte de résidence qui me permet de vivre en france .

je tient a vous informez que ce sont d'origine algerien .

merci d'avance de votre aide

Par **youris**, le **18/04/2013** à **23:58**

bjr,

je ne vois aucun élément dans votre situation qui vous permette d'obtenir la nationalité français ou une carte de résident.

cdt